



Format PDF. Voir la version en ligne sur : 2019.genevoisfrancais.org

2019 : L'ANNÉE DES RÉALISATIONS !

2019 est l'année de réalisations importantes pour les habitants du Grand Genève et du Genevois français et l'année de la transformation de la mobilité sur notre territoire. Sous une même bannière, les élus du Genevois français ont mené des démarches qui, aujourd'hui, portent leurs fruits.



L'arrivée de nouveaux services de transports en commun, notamment le Léman Express et le tram Genève-Annemasse inaugurés en décembre 2019, constituent une des réponses fondamentales aux besoins de mobilité d'une population en pleine croissance. La mise en service de ces grandes infrastructures s'est accompagnée de nouveaux services à la mobilité, avec notamment l'installation de bornes de covoiturage dynamique, le renforcement de l'autopartage et le déploiement de plans mobilité-entreprises. Les besoins sont énormes sur tout le territoire. Les défis liés à la crise sanitaire, économique, sociale et écologique sont colossaux. L'organisation de la mobilité à l'échelle du Genevois français et Grand Genève constitue plus que jamais une priorité.

Le Pôle métropolitain agit également dans le domaine de la transition écologique en accompagnant ses membres dans la construction de leurs Plans Climats Air-Energie Territoriaux (PCAET) pour apporter plus de cohérence et d'efficacité aux actions à mettre en œuvre. Aussi, le déploiement de REGENERO a permis de déployer un service de proximité pour les 420 000 habitants du territoire, qui peuvent désormais bénéficier d'un conseil gratuit et personnalisé pour la rénovation de leur logement.

En termes d'aménagement du territoire, le Pôle métropolitain a engagé les premiers volets préfigurant un SCoT du Genevois français : mise en œuvre du schéma d'accueil des entreprises, élaboration d'un schéma métropolitain d'aménagement commercial et lancement d'un schéma de l'habitat. Autant d'éléments qui serviront à la réalisation d'un SCoT métropolitain dès le début du prochain mandat !

Enfin, le Pôle métropolitain a renforcé les partenariats avec ses acteurs économiques et renouvelé ses efforts de promotion économique commune du Genevois français pour le compte de ses membres. En parallèle, le lancement de « Grand Forma », la stratégie d'enseignement supérieur du territoire, s'est accompagné du premier Forum étudiants du Genevois français et du développement de l'offre de formation.

Depuis le début de ce mandat, nous sommes passés de la planification à l'opérationnel, avec le déploiement de véritables services aux habitants. Une évolution significative qui nous a permis de donner du sens et de l'ambition au Pôle métropolitain. Les mises en service d'un RER et d'un tramway transfrontaliers traduisent concrètement les efforts menés depuis 10 ans en termes de planification et de coordination des acteurs de notre bassin transfrontalier. A travers toutes ces actions engagées, le Pôle métropolitain remplit pleinement sa mission : agir ensemble pour maîtriser notre avenir.

Jean Denais

Président du Pôle métropolitain du Genevois français

NOS ACTIONS



LA MOBILITÉ



L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



LE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET
LA FORMATION



LA
COMMUNICATION

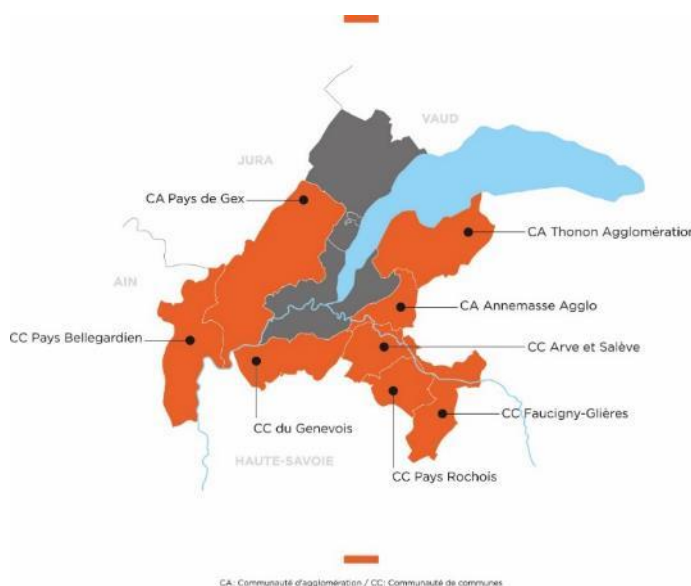
Qu'est-ce que le Pôle métropolitain du Genevois français ?

Le Genevois français compte près de 423 000 habitants, 119 000 emplois et 22 000 entreprises. Il est composé de huit intercommunalités, représentant 117 communes situées dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Il constitue la partie française du Grand Genève, agglomération transfrontalière de plus d'un million d'habitants.

Le Pôle métropolitain impulse et coordonne des politiques publiques pour répondre d'une seule voix aux défis spécifiques de notre territoire. L'enjeu : rassembler les énergies de ses membres pour construire des projets porteurs de sens, au service de la transition écologique et de la qualité de vie des habitants.

Le Pôle métropolitain renforce la cohérence et les capacités d'action des élus du Genevois français dans les domaines suivants :

- le développement des transports publics et des nouvelles mobilités ;
- la transition écologique du territoire ;
- l'aménagement durable du territoire ;
- la création d'emplois et le développement de la formation et de l'enseignement supérieur.



Les 8 membres



Le Genevois français, un territoire à enjeux

Avec un taux de croissance de **2,1 % par an** depuis 10 ans, le Genevois français connaît un rythme de croissance démographique parmi les plus importants d'Europe : il accueille **plus de 10 000 habitants supplémentaires par an**. Il doit ainsi relever de nombreux défis en termes d'équipements des territoires pour assurer un développement équilibré, maîtrisé et durable à l'échelle de son bassin de vie mais aussi dans le cadre du Grand Genève, entre France et Suisse.

Ce territoire transfrontalier connaît des déséquilibres sociaux, environnementaux et économiques. Le Genevois français est confronté à une véritable explosion de la mobilité avec un phénomène de congestion aux frontières (**650 000 passages de douane par jour aux frontières du canton de Genève**) ainsi qu'à de fortes disparités dans l'accès aux équipements et en matière de services à la population (santé, culture, formation, etc.).

Il doit en outre veiller à mieux répartir la production de logements et la création d'emplois à l'échelle de l'agglomération et faire face à un développement urbain induisant une pression sur l'environnement, sur la qualité de l'air et sur les terres agricoles.

C'est l'enjeu principal du Pôle métropolitain du Genevois français : bâtir, porter et déployer **un projet collectif et cohérent** capable d'engager le territoire sur la voie des nouvelles mobilités, de la transition écologique, de l'aménagement du territoire et du développement économique.

Qu'est-ce qu'un pôle métropolitain ?

Un pôle métropolitain est un établissement public constitué par accord entre des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, en vue d'actions d'intérêt métropolitain, afin de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale. Les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale se prononcent, par délibérations concordantes, sur l'intérêt métropolitain des compétences qu'ils transfèrent ou des actions qu'ils délèguent au Pôle métropolitain.

Les missions du Pôle métropolitain

Faire ensemble ce qu'on ne peut faire seul

Le rôle du Pôle métropolitain est de construire les stratégies et d'accompagner les projets nécessaires au développement du Grand Genève et du Genevois français. Le Pôle métropolitain joue un rôle d'impulsion et de coordination des politiques publiques.

L'évolution en Pôle métropolitain a permis de renforcer les capacités d'action des élus du Genevois français dans 3 domaines essentiels que sont la mobilité ; l'aménagement du territoire et la transition écologique ; le développement économique.

Il s'agit d'être en capacité de porter des projets structurants et de renforcer les partenariats au sein du Grand Genève et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Pôle métropolitain c'est :

- **réunir en communauté de moyens**
- **agir en communauté de projets**
- **réussir en communauté de destin**



La feuille de route du Pôle métropolitain

Mobilité

La mobilité constitue la priorité de l'action du Pôle métropolitain. L'objectif global est de le transformer en Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) à moyen terme. L'approche se veut tous modes de déplacements, y compris le transport lacustre.

Le Pôle métropolitain s'est fixé 4 grandes missions, pour une montée en compétences progressive sur la période 2017-2020 :

- être le pilier et le garant du développement durable du territoire aux différentes échelles et aux différents horizons de temps ;
- œuvrer au développement de la mobilité locale en développant un centre de ressources au service des Autorités Organisatrices de la Mobilité du territoire ;
- mettre en place un dispositif de conseil en mobilité à destination des employeurs du territoire ;
- déployer des solutions ambitieuses de mobilité innovante à destination des habitants du territoire.

Développement économique et formation

Au-delà de la mise en œuvre de la stratégie de développement économique, du soutien aux domaines d'excellence du territoire et de la promotion commune du Genevois français auprès des entreprises et des partenaires institutionnels, le Pôle métropolitain souhaite accompagner les EPCI dans leurs réflexions et établir des sites d'intérêt métropolitains : il s'agit d'aller vers des Zones d'activité Economique (ZAE) d'intérêt métropolitain. Il s'agit également de travailler à une meilleure mutualisation des moyens d'action économiques au service d'une politique partagée et coordonnée avec l'action régionale. Les rapports avec le voisin suisse doivent encore être développés.

En termes d'Enseignement supérieur, il s'agit de poursuivre et consolider la démarche engagée dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) à l'échelle du Genevois français pour le développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) ; de permettre la réalisation des premières opérations identifiées et les valoriser (communication et mobilisation). Le Pôle métropolitain s'est ainsi doté d'une stratégie et d'une action continue pour la formation et l'apprentissage, au service du développement économique.

Aménagement du territoire

Au-delà du rôle de centre de ressources du Pôle métropolitain auprès de ses membres (cartographies conjointes, outils d'observation, réalisation d'études), le Pôle a réaffirmé l'objectif de convergence des SCoT pour la mise en place d'un SCoT à l'échelle du Pôle métropolitain. L'enjeu est de maintenir l'objectif global de convergence à l'échelle métropolitaine sans créer de nouveaux freins liés aux périmètres existants.

Transition écologique

En matière de transition énergétique, les actions du Pôle métropolitain portent sur 3 grands domaines : l'air, le climat et l'énergie ; l'environnement (espaces naturels à l'échelle transfrontalière) ; l'agriculture.

Le Pôle métropolitain s'est fixé 4 grandes missions :

- Planifier-coordonner : il s'agit de favoriser la convergence des actions des EPCI membres, en établissant des groupements de commande, en mutualisant de l'ingénierie, etc.
- Mutualiser les outils d'observation et de connaissance : il s'agit d'assumer certains outils d'observation à la place de ses membres (ex : qualité de l'Air), sous réserve de rentrer dans une logique de transfert de compétences.
- Stimuler et accompagner les initiatives à l'image de la Plateforme Locale de Rénovation Energétique (PLRE) REGENERO, avec une démarche progressive, chaque membre travaillant pour se doter du service avant d'envisager une mutualisation et une intégration renforcée à l'échelle du Pôle métropolitain.
- Réaliser des actions d'information, d'observation, de communication et de promotion à l'attention de ses membres et / ou du public.

Les instances

Le Bureau

Il incarne l'exécutif du Pôle métropolitain. Élu par le Comité syndical, il se réunit une fois par mois et compte un Président et sept vice-présidents pour un total de 16 membres. En 2019, le Bureau du Pôle métropolitain s'est réuni à 12 reprises.

Président	Jean DENAIS, 1er Vice-président de Thonon Agglomération
1er Vice-président délégué aux finances	Christophe BOUVIER, Président de la CC Pays de Gex
2ème Vice-président délégué à la communication et à la participation	Gabriel DOUBLET, 1er Vice-président d'Annemasse Agglomération
3ème Vice-président délégué à l'aménagement du territoire et à la transition énergétique	Pierre-Jean CRASTES, Président de la CC Genevois
4ème Vice-président délégué au développement économique	Marin GAILLARD, Président de la CC Pays Rochois
5ème Vice-président délégué à la mobilité	Stéphane VALLI, Président de la CC Faucigny-Glières
6ème Vice-président délégué aux politiques contractuelles	Régis PETIT, 1er Vice-président de la CC Pays Bellegardien
7ème Vice-président délégué aux espaces naturels et agricoles	Jean-François CICLET, membre du Bureau de la CC Arve et Salève
9ème Membre du Bureau délégué à la mobilité	Jean NEURY, Président de Thonon Agglomération
10ème Membre du Bureau	Patrice DUNAND, 1er Vice-président de la CC Pays de Gex
11ème Membre du Bureau délégué à l'enseignement supérieur	Christian DUPESSEY, Président d'Annemasse Agglomération
12ème Membre du Bureau	Antoine VIELLIARD, 2e Vice-président de la CC Genevois
13ème Membre du Bureau	Jean-Pierre MERMIN, 1er Vice-président de la CC Faucigny- Glières
14ème Membre du Bureau	Gilbert ALLARD, 2e Vice-président de la CC Pays Rochois
15ème Membre du Bureau	Christophe MAYET, membre du Bureau de la CC Pays Bellegardien
16ème Membre du Bureau	Louis FAVRE, Président de la CC Arve et Salève

Le Comité syndical

Le Comité syndical règle par ses délibérations les affaires relevant des compétences du Pôle métropolitain. Il élit le Président, les Vice-présidents et le Bureau. Chaque collectivité membre du Pôle métropolitain est représentée par deux délégués titulaires, et au-delà de 20 000 habitants supplémentaires par un délégué titulaire supplémentaire par tranche de 10 000 habitants.

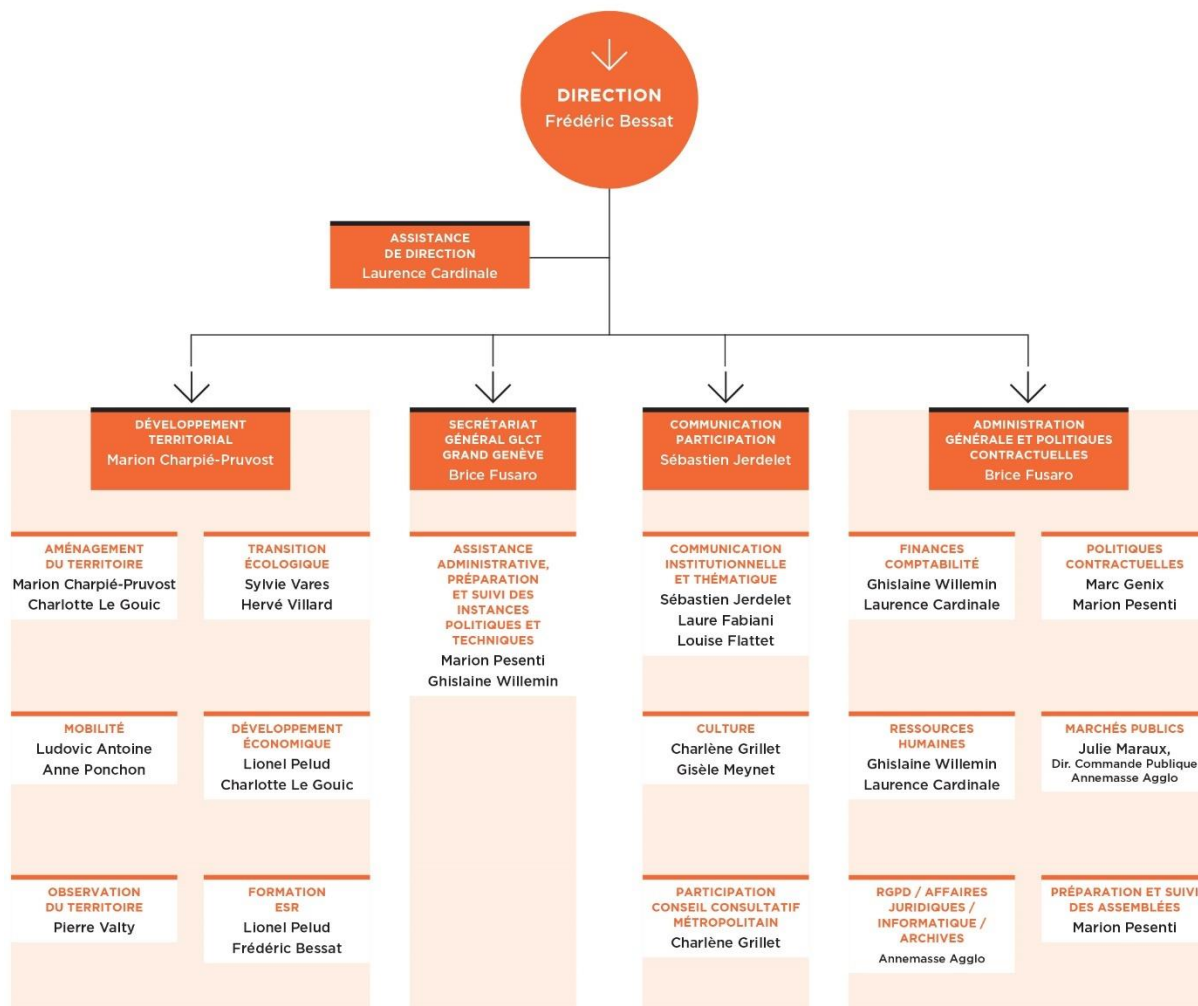
Le Comité syndical est composé de 43 délégués titulaires et 43 suppléants, et se réunit tous les mois. En 2019, il y a eu 7 Comités syndicaux du Pôle métropolitain.

COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL (DÉLÉGUÉS TITULAIRES)

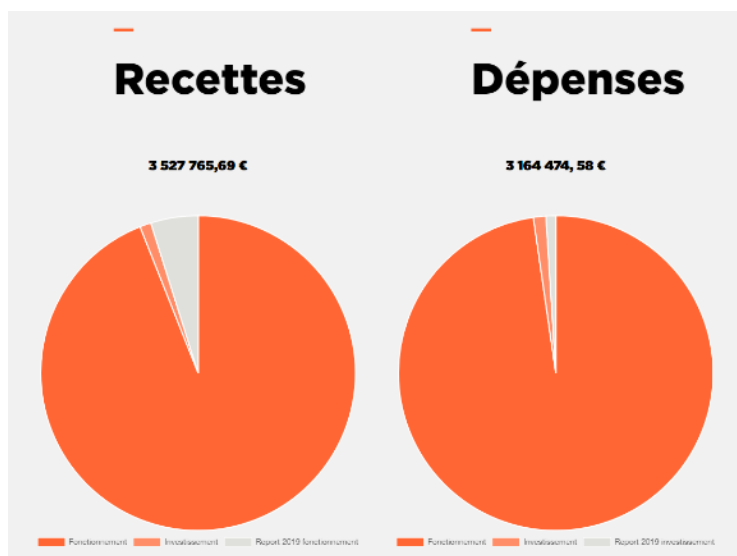
ANNEMASSE AGGLOMÉRATION	Antoine BLOUIN Bernard BOCCARD Michel BOUCHER Yves CHEMINAL Gabriel DOUBLET Christian DUPESSEY Denis MAIRE Guillaume MATHÉLIER Jean-Luc SOULAT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE	Jean-François CICLET Louis FAVRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GÉNEVOIS	Claude BARBIER Pierre-Jean CRASTES Marc MENEGHETTI Michel MERMIN Antoine VIELLIARD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN	Christophe MAYET Patrick PERREARD Régis PETIT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE GEX	Hubert BERTRAND Muriel BENIER Etienne BLANC Christophe BOUVIER Aurélie CHARILLON Patrice DUNAND Judith HEBERT Daniel RAPHOZ Vincent SCATTOLIN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS	Gilbert ALLARD Marin GAILLARD Sébastien MAURE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAUCIGNY-GLIÈRES	Jean-Pierre MERMIN Serge SAVOINI Stéphane VALLI
THONON AGGLOMÉRATION	Astrid BAUD-ROCHE Dominique BONAZZI Joseph DEAGE Jean DENAIS Pierre FILLON Claude MANILLIER Jean-Yves MORACCHINI Jean NEURY Christian PERRIOT

L'équipe du Pôle métropolitain

Au 31 décembre 2019, le nombre d'agents composant l'équipe du Pole métropolitain était de 18, avec 12 titulaires et 6 contractuels.

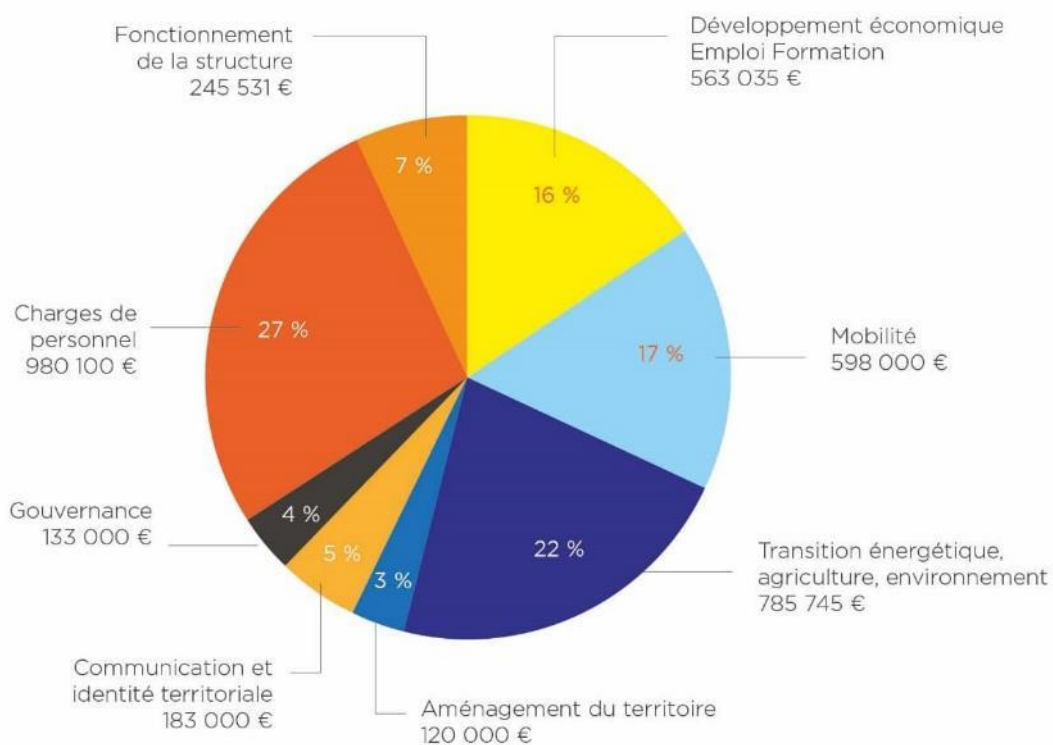


Le rapport financier



Résultat : 363 291,11 €

AFFECTATION DU BUDGET



CONTRIBUTION DES EPCI

Membres	↕ Population totale INSEE au 1er janvier 2018	↕ €/habitant	↕ Total contribution	↕
Communauté de Communes du Pays de Gex	95 187	5.07 €	482 598.09 €	
Communauté de Communes du Genevois	45 141	5.07 €	228 864.87 €	
Annemasse Agglomération	90 702	5.07 €	459 859.14 €	
Communauté de Communes du Pays Bellegardien	22 203	5.07 €	112 569.21 €	
Communauté de Communes Arve et Salève	20 270	5.07 €	102 768.90 €	
Communauté de Communes Faucigny Glières	28 076	5.07 €	142 345.32 €	
Thonon Agglomération	89 290	5.07 €	452 700.30 €	
Communauté de Communes du Pays Rochois	28 582	5.07 €	144 910.74 €	
Total Membres Pôle métropolitain	419 451		2 126 616.57 €	

VOTRE ÉQUIPE



**Christophe
BOUVIER**

1er Vice-
président en
charge des
Finances



**Frédéric
BESSAT**

Directeur
Général des
Services



**Thomas
LINCHET**

Adjoint au
Directeur
(jusqu'à août
2019)



**Brice
FUSARO**

Responsable du
pôle
administration
générale et
politiques
contractuelles



**Ghislaine
WILLEMIN**

Responsable
comptabilité et
ressources
humaines



**Marion
PESENTI**

Chargée des
assemblées et
administration
générale



**Laurence
CARDINALE**

Assistante de
direction

Partenariats et dispositifs contractuels

Le Pôle métropolitain intervient afin de maximiser et rechercher de nouvelles ressources pour ses membres et les projets du territoire. Pour se faire, il contractualise et développe notamment des partenariats avec l'Etat, la Région ou l'Union Européenne. Il engage également des nouvelles relations avec des acteurs privés ou parapublics pour optimiser les investissements et services.

110 MILLIONS D'EUROS DE CO-FINANCEMENTS POUR LE TERRITOIRE



VOTRE ÉQUIPE



Régis PETIT

Vice-président
en charge des
Politiques
contractuelles



Marc GENIX

Chargé des
Politiques
contractuelles et
partenariales

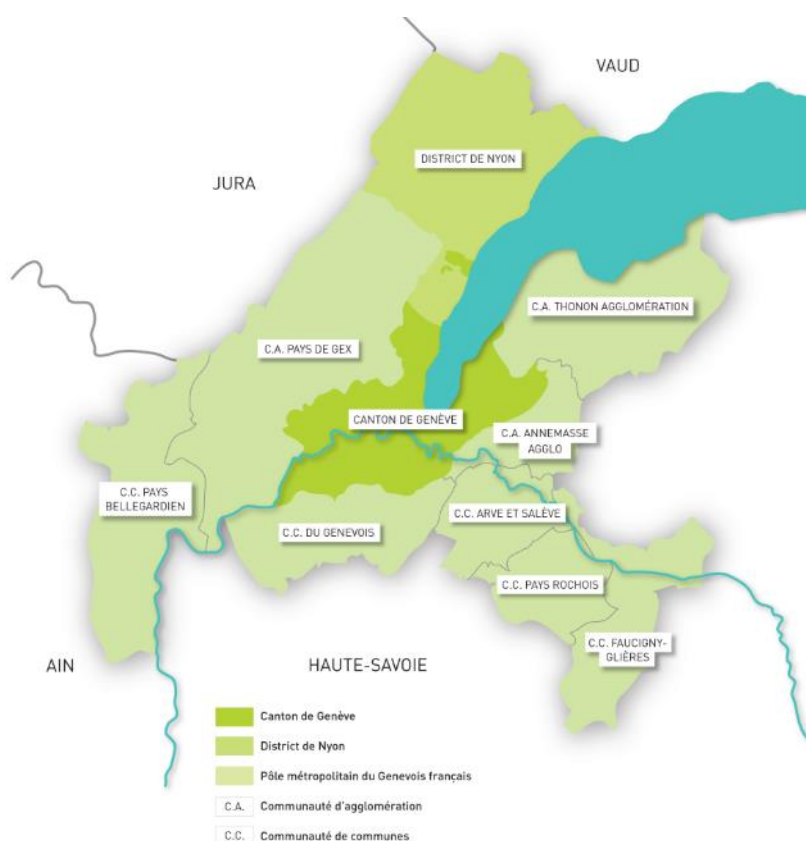


**Marion
PESENTI**

Chargée des
assemblées et
administration
générale

Grand Genève

Composé de 212 communes, réparties entre France, Vaud et Genève, le Grand Genève est un des territoires les plus dynamiques d'Europe en termes économiques mais aussi démographiques. Avec plus d'un million d'habitants, l'enjeu pour le bassin de vie transfrontalier est de maintenir à la fois la croissance, la qualité de vie, les équilibres territoriaux et environnementaux.



Quelques chiffres :

- 2 pays
- 2 cantons
- 2 départements
- 2 000 km²
- 212 communes
- 1 million d'habitants
- 550 000 emplois

Pour cela, il est essentiel que les acteurs se coordonnent. Car l'avenir du territoire n'est pas conditionné par la frontière mais par les interactions, relations, interdépendances, liens et échanges qui unissent l'agglomération franco-valdo-genevoise depuis l'époque romaine. Le Grand Genève, ce n'est pas un projet administratif, c'est une communauté de destins qui partagent un même bassin de vie, cohérent géographiquement, uni territorialement.

Pour développer ce territoire, dans le respect de son environnement, il est essentiel de travailler sur - au moins- 3 grands domaines : la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement. C'est la vocation du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève qui apporte et porte des solutions politiques, techniques et financières pour la réalisation d'actions transfrontalières conjointes.

**DANS CE CADRE, LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS, EN FÉDÉRANT
LES INTERCOMMUNALITÉS DU TERRITOIRE, CONSTITUE L'INTERLOCUTEUR PRINCIPAL
DES COLLECTIVITÉS SUISSES ET FRANÇAISES, POUR RELEVER LES DÉFIS FRONTALIERS
ET TRANSFRONTALIERS DU GRAND GENÈVE.**

Installé en 2013, le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) – le premier de droit suisse – assure la gouvernance du Grand Genève et œuvre au développement d'actions, de projets et d'infrastructures dans 3 domaines : la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement. Il est en charge de la conception et du suivi des différents **Projets d'agglomération franco-valdo-genevois** (3 générations de dispositif à ce jour, 4^{ème} en préparation).

Composé de **26 membres** - 24 membres de droit et 2 membres associés - représentant l'ensemble des territoires impliqués, le GLCT Grand Genève réunit les partenaires suivants :

- République et Canton de Genève,
- District de Nyon,
- Canton de Vaud,
- Ville de Genève,
- Pôle métropolitain du Genevois français,
- Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- Département de l'Ain,
- Département de la Haute-Savoie,
- République française,
- Confédération suisse.

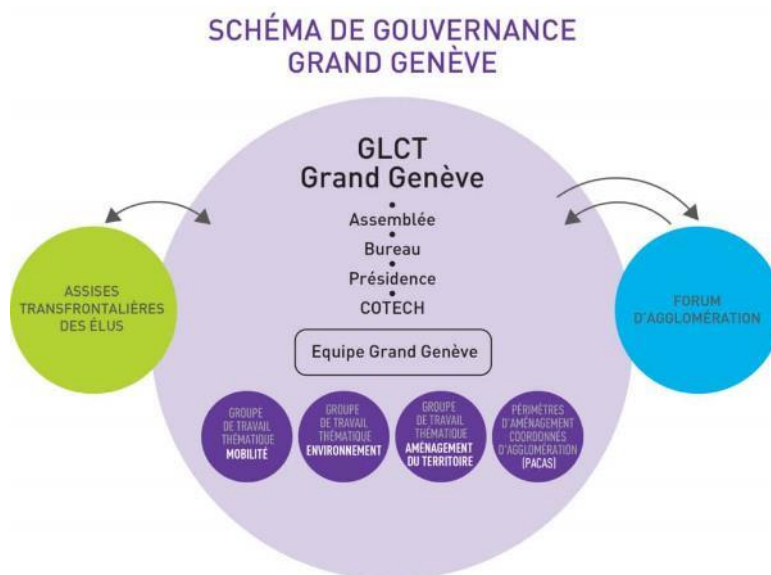
Pour respecter la construction tripartite de l'Agglomération franco-valdo-genevoise, le GLCT Grand Genève est géré, au quotidien, par une Présidence composée d'un Président (Antonio Hodgers, pour le canton de Genève), d'un premier Vice-président (Jean Denais pour le Pôle métropolitain du Genevois français) et d'une deuxième Vice-présidente (Jacqueline de Quattro pour le canton de Vaud). En 2018, trois Présidents se sont succédé : Pierre Maudet a remplacé François Longchamp le 28 juin 2018, Antonio Hodgers a succédé à Pierre Maudet le 15 novembre 2018. Jean Denais a assuré l'intérim entre les différentes élections.

Le GLCT accompagne plusieurs instances qui complètent la gouvernance du Grand Genève :

- Les Assises transfrontalières des élus, événement annuel où se forment une culture commune et une compréhension partagée des enjeux du territoire, réunissent les parlementaires genevois,

vaudois, français, ainsi que les élus locaux, soit l'ensemble des élus qui ont à se prononcer sur les projets et les politiques portées par le Grand Genève, dans leurs instances respectives. Il n'y a pas eu d'édition en 2018. La prochaine édition se tiendra le 27 juin 2019.

- Le Forum d'Agglomération constitue l'instance de concertation de la société civile transfrontalière. Il regroupe 75 structures membres, répartis dans 3 collèges : économie, social & culturel, environnement. Il produit des rapports, avis et propositions à l'endroit du GLCT Grand Genève, sur le développement de l'Agglomération franco-valdo-genevoise. Le Forum est animé par un Bureau composé de 6 membres, 3 Co-président.e.s et 3 Vice-président.e.s franco-valdo-genevois.e.s. En 2018, il a travaillé sur plusieurs thématiques : la mobilisation de la société civile transfrontalière, Pact'Air, le paysage et la place du vélo dans l'Agglomération franco-valdo-genevoise.



La mobilité



Le Léman Express circule dans tout le Grand Genève

Le Léman Express, le nouveau réseau ferroviaire transfrontalier a été inauguré le 12 décembre 2019, après 138 ans de coopération. L'aboutissement d'un projet collectif qui change le quotidien des habitants du Grand Genève : avec 230 km de lignes, 45 gares, 240 trains-en-circulation, c'est une véritable révolution pour tous les déplacements à l'échelle du Grand Genève, pour le travail et les loisirs, au-delà des frontières.

La mise en service complète du réseau s'est déroulée le 15 décembre et a permis aux premiers voyageurs de monter à bord. 50 000 personnes devraient l'emprunter chaque jour et une rame permet d'économiser 400 véhicules sur les routes !



Un moment historique en présence de Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat chargé du département des infrastructures, Nuria Gorrite, Présidente du Conseil d'Etat vaudois, Antonio Hodgers, Président du Conseil d'Etat genevois, Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, et Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie.

Le tram Genève-Annemasse sur les rails

Après 60 ans d'absence, le tramway Genève-Annemasse traverse à nouveau la frontière à Moillesulaz ! Un premier tronçon de 2,1 km a été inauguré le 15 décembre 2019, desservant 4 nouvelles stations à Gaillard, Ambilly et Annemasse.

La nouvelle ligne 17 relie maintenant le centre-ville d'Annemasse à la gare de Lancy-Pont-Rouge avec un tram toutes les 9 minutes aux heures de pointe.



C'est toute la mobilité qui change avec une nouvelle offre pour tous les déplacements du quotidien ! En effet, cette nouvelle ligne connecte directement le centre-ville de Genève à celui d'Annemasse de manière très complémentaire au Léman Express, lui aussi mis en service le 15 décembre 2019. Le réseau de bus urbain de l'agglomération d'Annemasse est également articulé autour du tramway et de la Gare d'Annemasse pour une desserte optimale.

Le tram Genève-Annemasse a été financé à hauteur de 22,80 M€ par la Confédération suisse dans le cadre du Projet d'agglomération signé en 2007.

Reprise du service Covoiturage Léman

Le covoiturage est une solution simple et efficace pour diminuer le nombre de voitures présentes sur les routes et ainsi limiter les périodes de congestion du trafic. Le Pôle métropolitain du Genevois français s'est engagé à agir sur ce volet, notamment après avoir pris la compétence "mobilités nouvelles" en 2018.

Ainsi, depuis mars 2019, le Pôle métropolitain du Genevois français anime conjointement avec la République et Canton de Genève le service covoiturage-leman.org, développé en 2015 par le Département de la Haute-Savoie. Cette plateforme centralise toutes les offres de covoiturage du bassin lémanique !

Véritable moteur de recherche pour le covoiturage sur les départements de l'Ain, la Haute-Savoie et les cantons suisses de Genève, Vaud, et du Valais, covoiturage-leman.org propose des milliers d'offres réparties sur l'ensemble du bassin lémanique. Un outil de référence pour tous les habitants du Grand Genève !

BlaBlaCar intègre Covoiturage Léman : 30% d'offres en plus

BlaBlaCar devient en mai 2019 la 5ème plateforme à proposer ses offres sur covoiturage-leman.org, après Mov'Ici, e-covoiturage.ch, Centrale mobilité et Mobicoop.

Hé!Léman facilite le covoiturage

Un nouveau système de bornes a vu le jour dans le Grand Genève pour faciliter le covoiturage quotidien !

Hé!Léman, c'est un réseau de bornes mettant en relation, en temps réel, les personnes souhaitant covoiturer et les conducteurs prêts à les prendre en charge. Commander un trajet est désormais simple comme l'envoi d'un SMS ! 4 premières bornes ont été installées sur l'axe Valleiry - Viry - Genève, en complément des lignes de transports publics.

Le dispositif facilite la mise en relation entre les personnes et participe au désengorgement des douanes, notamment celles des localités du sud du canton de Genève.





Ce nouveau système de bornes de covoiturage a été inauguré le 21 mars 2019, sur l'axe Valleur – Viry – Genève. Le dispositif est mis en œuvre conjointement par le Pôle métropolitain du Genevois français et l'Etat de Genève.

Toutes les informations sur les bornes et les offres de covoiturage sur covoiturage-leman.org.

Geovelo : une application dédiée aux cyclistes

Déjà présent dans plusieurs agglomérations françaises, dont Paris et Lyon, Geovelo est désormais disponible sur tout le territoire du Grand Genève. Geovelo accompagne les cyclistes dans leurs déplacements quotidiens ou de loisirs, en proposant un service de guidage en temps réel et de calcul d'itinéraire. Le système définit un itinéraire adapté aux paramètres choisis par l'utilisateur (vélo mécanique ou à assistance électrique, préférence pour les cheminements sécurisés), puis l'accompagne en temps réel tout au long de son trajet.

Afin d'être le plus pertinent possible, Geovelo propose à ses utilisateurs de partager leur expérience directement sur l'application.

Le service informe également l'utilisateur sur l'offre en stationnement (vélostations, arceaux à vélo et consignes) ou la localisation des pompes à vélo publiques.

www.geovelo.ch

Application sur [Apple Store](#) et [Google Play](#)

Projet d'agglomération 3 : 120 millions de francs pour les projets de mobilité

Publiés en janvier 2018, les résultats provisoires du Projet d'agglomération de troisième génération du Grand Genève (PA3) avaient été particulièrement décevants : moins de 40 millions de francs de cofinancement étaient proposés par le Conseil fédéral. Après un important travail d'explication, trois projets majeurs pour l'agglomération transfrontalière ont été réintégrés (dont le Tram Nations - Grand Saconnex (P47) et le Bus à haut niveau de service entre Genève et Vernier), portant le financement à

105 millions de francs. Les Chambres fédérales ont complété cette enveloppe de 15 millions de francs supplémentaires pour toutes les mesures françaises, vaudoises et genevoises retenues.

Au final, près de 120 millions de CHF sont prévus pour la période 2019-2022 pour financer les projets majeurs de transport public, de mobilité douce et d'espace public de notre territoire transfrontalier.

Le 6 novembre 2019, les partenaires du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève, dont le Genevois français, ont signé l'Accord sur les prestations du Projet d'agglomération de troisième génération (PA3), confirmant ce financement fédéral.

Au total, à travers les trois générations de projets d'agglomération, ce sont plus de 500 millions de francs consacrés par la confédération suisse aux projets de mobilité durable du Grand Genève, qui accompagnent notamment la mise en service du Léman express.

VOTRE ÉQUIPE



**Stéphane
VALLI**

Vice-président
en charge de la
mobilité



**Ludovic
ANTOINE**

Responsable
Mobilité et
transports



**Anne
PONCHON**

Chargée de
mission Mobilité

L'aménagement du territoire

Adoption du Schéma métropolitain d'aménagement commercial

Le Pôle métropolitain est engagé dans la démarche InterSCoT pour planifier et organiser l'aménagement du Genevois français, et en complément du Projet de territoire du Grand Genève.

La préparation de la prise de compétence SCoT passe par l'élaboration de plusieurs « briques » :

- Le Schéma d'accueil des entreprises (SAE), adopté en 2018, donne des clés pour aménager de façon durable les zones d'activités économiques. À consulter ici : www.genevoisfrancais.org/sae
- Le Schéma métropolitain d'aménagement commercial (SMAC), adopté en 2019, organise l'accueil des activités commerciales pour un territoire plus équilibré, plus durable et plus qualitatif. Les élus du Pôle métropolitain ont validé le 28 juin 2019 ce document stratégique et opérationnel définissant les priorités d'accueil et les conditions d'accueil des nouveaux commerces. Il doit permettre de limiter la pression commerciale sur les espaces d'activités productives, de renforcer l'attractivité des centres villes et de limiter l'usage de la voiture individuelle au profit d'une ville des courtes distances.
À consulter ici : www.genevoisfrancais.org/smac
- En 2020, le Schéma métropolitain de l'habitat, coordonnera la politique de l'habitat à l'échelle du Genevois français pour accompagner les Programmes Locaux de l'Habitat des collectivités dans une vision Grand Genève.



Diffusion de l'enquête consommation du Grand Genève et formations à l'utilisation des données

En 2018, plus de 6 000 habitants du Grand Genève ont participé à une enquête de consommation menée à l'échelle transfrontalière. Ses résultats aident à mieux connaître la façon dont les habitants du Grand Genève consomment sur le territoire et constituent une véritable aide pour élaborer des politiques publiques cohérentes à l'échelle du Grand Genève.

Pour aider les collectivités à mobiliser les nombreuses données récoltées grâce à l'enquête, deux journées de formation ont été organisées pour une vingtaine de techniciens français et suisses.

En utilisant ces données, les territoires peuvent générer les analyses nécessaires (flux de consommation, besoins, biens de consommation etc.) pour nourrir leurs travaux et orienter les politiques publiques : fonctionnement commercial du territoire, potentiel d'installation d'un commerce, d'un pôle commercial, d'un marché, restructuration et management des centres-villes, études d'impacts etc.



Retrouver les premiers résultats de l'enquête : www.grand-geneve.org/conso

L'intégralité des données de l'enquête consommation est tenue à la disposition des collectivités, sur demande auprès du Pôle métropolitain, pour compléter l'étude et les portraits de territoire réalisés.

Lancement de la démarche du Projet d'agglomération 4

Pour permettre le dépôt du quatrième Projet d'agglomération au mois de juin 2021, les travaux d'élaboration ont débuté courant 2019. Les PACA (Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération), accompagnés par le Grand Genève, constituent le lieu d'élaboration des nouvelles mesures qui pourront être validées par les instances politiques du Grand Genève début 2021. En effet, les périmètres des PACA permettent d'approfondir et de coordonner la mise en œuvre du Projet d'agglomération à l'échelle locale.

Le travail d'identification de nouveaux enjeux et besoins d'actions au sein des PACA permet donc de consolider la liste des prochaines mesures. Les PACA ont également été mobilisés pour estimer l'état d'avancement des mesures issues des précédentes générations de Projets d'agglomération, favoriser leur mise en œuvre et ainsi faciliter leur suivi par la Confédération.

Repères :

2007 - Signature de la première Charte d'engagements politiques du Projet d'agglomération

2012 - Signature du Projet d'agglomération 2e génération

2016 - Signature du Projet d'agglomération de 3e génération (Projet de territoire Grand Genève 2016-2030)

2019 - Début du travail d'élaboration du Projet d'agglomération 4e génération

2021 - Dépôt du Projet d'agglomération 4e génération

Le Projet d'agglomération, c'est quoi ? Issu de la politique des agglomérations suisses (2002), le Projet d'agglomération recense tous les 4 ans les projets majeurs franco-suisses du territoire, candidats à un cofinancement de la Confédération Suisse. Il permet de se doter d'une vision à court et long terme de l'aménagement du territoire pour notre bassin de vie.

Soutien et participation à la Consultation internationale sur le Grand Genève

La consultation « Grand Genève du 21e siècle » pilotée par la Fondation Braillard a donné lieu à la



tenue d'un « Dialogue Intermédiaire » le 3 juillet 2019, qui a permis aux 7 équipes pluridisciplinaires et internationales d'architectes, urbanistes, sociologues retenues de présenter et de débattre de leurs projets avec un panel d'une centaine de professionnels. Cette démarche sera suivie d'un Dialogue final et d'une exposition itinérante sur le territoire du Grand Genève en 2020.

Avec la Fondation Braillard, le Pôle métropolitain a également été invité à présenter la Consultation internationale à la Triennale de Milan qui propose des expositions internationales, des conférences et des événements artistiques depuis 1923. En 2019, la Triennale s'articulait autour du thème « Broken Nature : Design Takes on Human Survival », organisée sous le commissariat de la Directrice de la Recherche et du Développement du Musée d'Art Moderne de New York (MOMA).

[Plus d'informations](#)

Participation à l'expérimentation sur l'habitat participatif

Le projet INTERREG DEVCOOP, initié par l'Université de Genève et l'Université Savoie Mont-Blanc, promeut le développement de coopératives d'habitants dans le territoire de l'agglomération du Grand Genève. Les partenaires (l'université de Genève, la HES-SO Genève, l'HEPIA, la HETS, l'Université Savoie-Mont-Blanc, les bureaux d'urbanisme et architecture urbanité(s) à Genève, De Jong à Annecy, les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Haute-Savoie et de l'Ain (CAUE 74 et 01), l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF 74), le Pôle métropolitain du Genevois français et les services de la ville de Nyon) souhaitent à la fois favoriser un dialogue transfrontalier sur la question et initier un programme de réalisations.

En effet, l'habitat coopératif pourrait apporter des réponses innovantes aux défis sociaux, économiques et environnementaux du territoire. Plusieurs collectifs d'habitants sont aujourd'hui

accompagnés à Ferney-Voltaire, Ambilly, Annemasse et Saint-Julien-en-Genevois ; pour les aider à préciser leur projet.

[Plus d'informations](#)

Lancement de deux nouvelles études

Afin de nourrir les travaux du Grand Genève, deux études ont été lancées en 2019 :

- L'étude de prospective démographique aux horizons 2040 et 2050 permet d'améliorer la connaissance des dynamiques démographiques à l'œuvre sur le territoire et de répondre aux exigences de la Confédération en la matière pour le projet d'agglomération. Ces informations sont également précieuses pour les territoires et les collectivités afin d'orienter les politiques d'aménagement du territoire.
- L'étude « Métropole ferroviaire » souhaite accompagner la mise en service du Léman Express en précisant les stratégies de développement des centralités ferroviaires afin de formuler des recommandations d'aménagement, identifier de nouvelles mesures pour les projets d'agglomération et répondre aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

VOTRE ÉQUIPE



**Pierre-Jean
CRASTES**

Vice-président
en charge de
l'aménagement
du territoire et la
transition
énergétique



**Marion
CHARPIÉ-
PRUVOST**

Responsable du
pôle
Développement
territorial et
responsable
Aménagement
du territoire



**Charlotte
LE GOUIC**

Chargée de
mission
Aménagement
du territoire et
Développement
économique



**Pierre
VALTY**

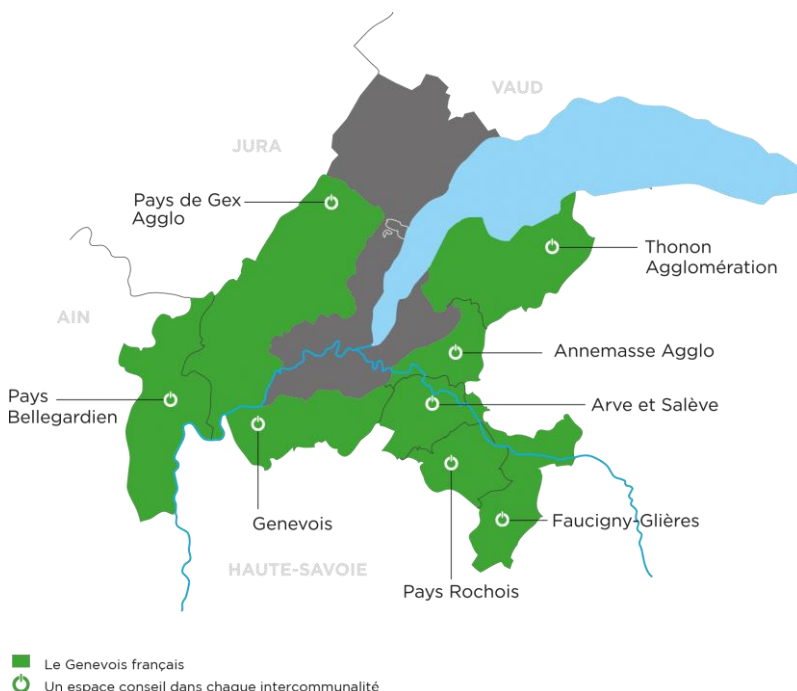
Administrateur
SIG

La transition écologique

REGENERO renforce la proximité avec les habitants du Genevois français

Depuis mars 2017, le service public REGENERO vise à accélérer la mise en œuvre de la rénovation énergétique des logements sur l'ensemble du Genevois français.

Déjà bien connu des habitants d'Annemasse Agglo, de la Communauté de communes du Genevois et du Pays Bellegardien depuis plus de deux ans, le service REGENERO compte désormais 8 espaces conseils de proximité supplémentaires sur les Communautés de communes du Pays Rochois, d'Arve et Salève, de Faucigny-Glières et les Agglomérations du Pays de Gex et de Thonon, soit au total 11 espaces répartis sur le territoire.



Contactez les espaces conseils sur www.regenero.fr

La rénovation énergétique des logements est un enjeu majeur sur notre territoire. Elle représente la première source de dépense énergétique pour les habitants, soit 40%. Face à cette réalité, les collectivités du Genevois français s'unissent pour accompagner les propriétaires dans leurs démarches. Les 420 000 habitants des 8 intercommunalités du Genevois français disposent maintenant d'un espace près de chez eux pour rencontrer un conseiller REGENERO, pour un accompagnement gratuit, personnalisé et ouvert à tous.

Entrée en vigueur des plans climat-air-énergie territoriaux

Le Genevois français est labellisé « Territoire à Energie Positive » (TEPos) depuis 2015. Depuis 2018, le Pôle métropolitain assiste ses 8 intercommunalités membres dans la construction de leurs plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) pour apporter plus de cohérence et d'efficacité aux actions à mettre en œuvre. Ces plans d'actions sont de véritables outils opérationnels pour mettre en œuvre la

transition écologique de notre bassin de vie. En effet, les collectivités du Genevois français se sont engagées à réduire leurs consommations d'énergie à un niveau compatible avec leurs productions d'énergies renouvelables locales.

Aujourd'hui, sur les 9 000 GWh/an consommés annuellement sur le Genevois français, seuls 10% sont issus d'énergies locales.

En 2019, le Pôle métropolitain et les intercommunalités du Genevois français ont proposé un cycle d'ateliers et de visites pour mobiliser tous les acteurs du territoire et échanger, s'inspirer des bonnes pratiques locales.

Plusieurs sujets ont été abordés, reflétant les grands enjeux du territoire : produire et consommer autrement, énergies locales et renouvelables (biométhane à Veigy-Foncennex, hydro-électricité à Bonneville, réseau d'anergie à Ferney-Voltaire), santé, lutte contre les plantes invasives à Perrignier, ressourcerie du Pays Bellegardien, etc.



Qu'est-ce qu'un PCAET ? Ce document planifie les actions d'une collectivité sur les 6 prochaines années pour :

- *améliorer la qualité de l'air*
- *réduire son impact sur le climat tout en s'adaptant aux évolutions climatiques*
- *réduire les consommations énergétiques tout en développant les énergies renouvelables*

Les plans climat-air-énergie territoriaux en application

Pays de Gex agglo lance son Schéma directeur des énergies et projets opérationnels de réseaux de chaleur, la Communauté de communes Faucigny-Glières développe des unités de méthanisation sur ses stations d'épuration, le Pays Bellegardien lance une étude sur la rénovation de l'éclairage public nocturne avec la FNE. Pour en savoir plus : [la transition écologique en actions dans le Genevois français.](#)

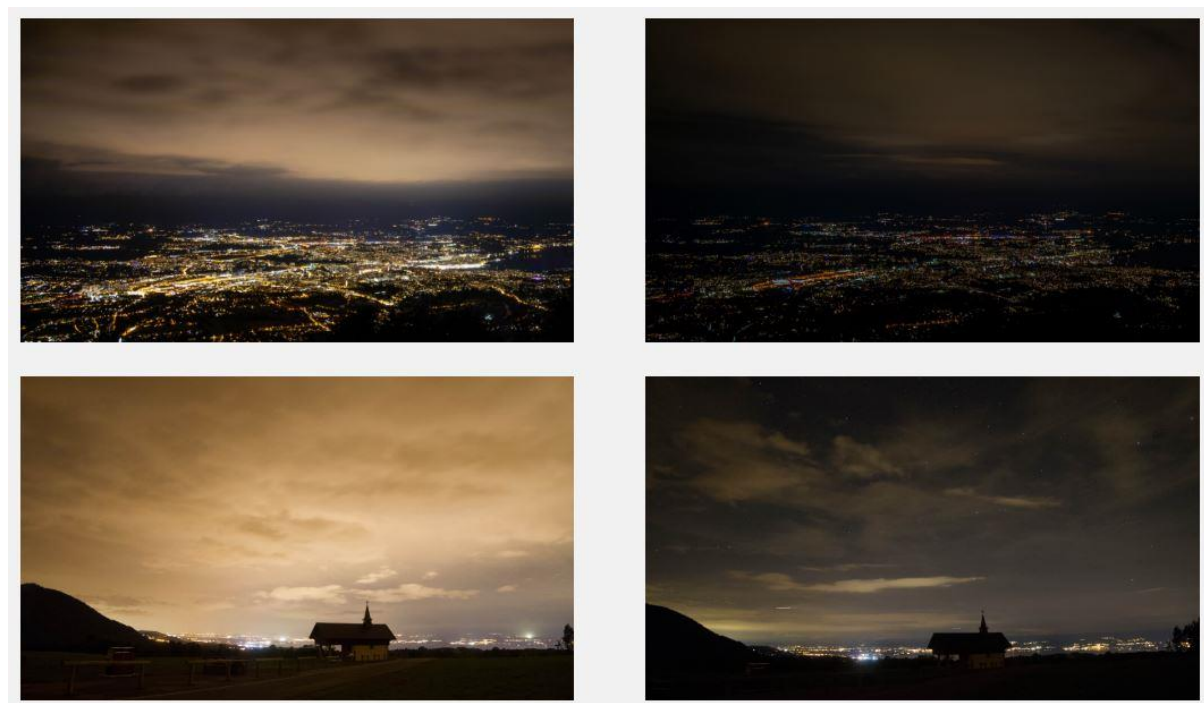
26 septembre : La nuit est belle !

Le 26 septembre 2019, 79 communes du Genevois français ont participé à la première édition de La nuit est belle !, organisée par le Grand Genève en partenariat avec le Museum d'histoire naturelle de Genève, la Société Astronomique de Genève et la Maison du Salève. Au total, 152 communes du Grand Genève n'ont pas allumé leur éclairage public le temps d'une soirée pour sensibiliser aux méfaits de la pollution lumineuse, principalement causée par l'éclairage artificiel excessif.

La pollution lumineuse impacte les rythmes biologiques de la faune et de la flore, la santé humaine et les consommations d'énergie. Quotidienne, la démarche d'extinction de l'éclairage public permettrait au Canton de Genève d'économiser plus de 6,5 MkWh, l'équivalent de la consommation annuelle de Margencel (2100 ménages).

Avec éclairage public :

Sans éclairage public :



Un événement transfrontalier inédit ! L'occasion d'observer étoiles et planètes, et de profiter de la nuit autrement grâce à la soixantaine d'animations locales organisées pour le grand public : observation du ciel, balades nocturnes, contes à la bougie...

Plus d'informations sur www.lanuitestbelle.org.

Avec l'appli Air2G² : plus informé tu seras, mieux respirer tu pourras !

Air2G² permet aux habitants de connaître à tout moment l'état de la qualité de l'air n'importe où dans le Grand Genève. L'application smartphone géolocalise l'utilisateur tel un GPS et renseigne sur les niveaux de polluants atmosphériques et leurs effets sur la santé. Plus que de l'information, Air2G²

conseille sur les bons gestes à adopter au quotidien et fournit également des recommandations en termes de déplacements ou d'entretien domestique par exemple.

Par notifications, l'application informe les utilisateurs des épisodes de pollution, ainsi que des différentes mesures à appliquer, telles que les réductions de limites de vitesses, l'éventuelle gratuité des transports publics sur certains secteurs ou encore la mise en place de la circulation différenciée avec les vignettes Stick'Air ou Crit'Air.

A promotional banner for the Air2G2 application. The background is a scenic view of a valley with mountains under a blue sky. On the left, the Air2G2 logo (a stylized 'G' with a '2' and a green circle) is next to the text 'Air2G2' and 'L'application sur la qualité de l'air dans le Grand Genève'. Below this is the slogan 'Plus informé tu seras, mieux respirer tu pourras.' and the Grand Genève logo. On the right, a smartphone displays the app's interface, showing a 'Bon' air quality index, a search bar, and a 'Bons gestes' section with tips like 'Les transports en commun tu privilégieras' and 'La température de ton logement tu réguleras'. At the bottom, there are icons for Google Play, the App Store, and a WebApp link to 'air2g2.app'.

www.air2g2.app

Application sur [Apple Store](#) et [Google Play](#)

Le développement de l'application fait partie de la mise en oeuvre du programme PACT'Air, un accord transfrontalier comprenant 15 actions pour améliorer la qualité de l'air à l'échelle du Grand Genève. PACT'Air est soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 et a bénéficié à ce titre d'un soutien financier du Fonds européen de développement régional (FEDER) et de la confédération suisse.

De nouveaux partenariats

- 25 juin 2019 : Une nouvelle convention cadre avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

Le Genevois français est reconnu comme un « Territoire à Energie Positive » (TEPOS) par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME depuis décembre 2015. Une seconde convention cadre

définissant le programme d'actions TEPOS a été signée en présence de Monsieur Arnaud Leroy, Président-Directeur général de l'ADEME et de Monsieur Jean Denais, Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

Cette signature renouvelle les engagements du territoire pour 3 ans en matière de transition écologique. Cette nouvelle phase vise à accélérer l'émergence de nouveaux services et projets opérationnels, de maîtrise de l'énergie et de production d'énergies renouvelables, avec entre autres le développement d'un cadastre solaire et des études géothermiques.

- 22 novembre 2019 : La Banque des Territoires soutien un Pôle métropolitain « moteur des mobilités et de la transition écologique »

Le Pôle métropolitain du Genevois français et la Banque des Territoires ont officialisé un partenariat qui permettra de faciliter la réalisation des projets permettant au Genevois français de s'adapter aux changements climatiques par une démarche de résilience et de valorisation des ressources locales.

Trois défis et priorités d'actions sont visés :

- La mobilité (crédits d'études pour accompagner la mise en cohérence des réseaux de transports à l'échelle du Genevois français, offre complémentaire au Léman Express).
- La transition énergétique et écologique (développement de la filière énergie renouvelable et valorisation des circuits courts).
- L'innovation (soutien à l'économie sociale et solidaire, la gestion des données numériques et l'enseignement supérieur).

VOTRE ÉQUIPE



**Pierre-Jean
CRASTES**

Vice-président
en charge de
l'aménagement
du territoire et la
transition
écologique



**Sylvie
VARES**

Responsable
transition
écologique



**Hervé
VILLARD**

Chef de projet
transition
écologique



**Laure
FABIANI**

Chargée de
communication
transition
écologique

Le développement économique et la formation

→ DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS

22 000

entreprises

119 000

emplois

25%

des salariés dans l'industrie

12%

des salariés dans le BTP

142

zones d'activité identifiées,
dont 16 zones d'envergure
métropolitaine à animer
durablement.

+ 4 500

créations d'entreprise / année

7

filières soutenues :
habitat durable, sport,
santé & bien être, solidarité,
alimentation, industrie du futur,
mobilité.

Nos actions de promotion

Forum d'Affaires franco-suisse (FAFS), septembre, Genève

Depuis 2017, le Genevois français participe au FAFS organisé par la CCI France Suisse le dernier mercredi de septembre à l'hôtel Ramada du stade de la Praille. Cet événement est un rendez-vous d'affaires transfrontalier et permet de promouvoir le Genevois français auprès des entrepreneurs à l'échelle du Grand Genève.

Plus d'infos sur : www.fafs.ch

Le cycle des tables rondes du Grand Genève

Afin de partager une culture économique commune à l'échelle du Grand Genève et permettre aux entreprises franco-suisse de se développer et booster leur activité, le Pôle métropolitain s'est associé au Canton et Etat de Genève et à la CCI France Suisse pour organiser des tables rondes franco-suisse au rythme d'une table ronde par trimestre. Cet événement se fait également avec le soutien de la CCI de Genève, de la MED et d'Archamps Technopole.

Fréquence : 1 fois/trimestre

Lieu : Archamps ou Genève (dématérialisé pour 2020)

Plus d'infos sur : www.ccifs.ch

Salon Digital Cross Outdoor, novembre, Archamps

Depuis 2017, Le Pôle métropolitain coorganise avec le cluster Outdoor Sport Valley, le Pôle de compétitivité Minalogic et le pole images CITIA un salon business et innovation autour des filières du digital et du sport outdoor. Plus de 250 entreprises issues de ces 2 filières profiteront sur une journée d'un programme riche et diversifié composé de conférences, ateliers, showroom, hackathon, temps de réseautage.

Plus d'infos sur : www.digital-x-outdoor.com

Salon de l'immobilier et de l'immobilier d'entreprise (SIMI), décembre, Paris

Rassemblant près de 25 000 visiteurs et 440 exposants représentant les offres immobilières et foncières ainsi que l'ensemble des services associés à l'immobilier et l'immobilier d'entreprise, le salon du SIMI se déroule chaque année à Paris au Palais des congrès début décembre. Depuis 2014, la participation active du « Genevois français », permet pendant trois jours d'attirer les professionnels de l'immobilier et investisseurs sur les projets de développement du territoire, notamment Ferney-Genève-Innovation, Archamps Technopole, l'Ecoparc de Cervonnex et Etoile Annemasse-Genève.

Plus d'infos sur : www.salonsimi.com

Deuxième édition du hackathon dédié aux sports

Pour la deuxième année, le Pôle métropolitain du Genevois français s'est associé avec Open Geneva, le cluster Outdoor sport Valley et l'Institut Scientifique Européen pour organiser un hackathon franco-suisse.

Les 6 et 7 novembre 2019, cet événement collaboratif et créatif, dédié aux sports et aux nouvelles technologies, a permis à 11 porteurs de projets de tester, développer leur solution digitale pendant 48h non stop à Archamps technopole. Le dernier jour, les start up ont pu pitcher devant 250 entreprises. Plus de 100 étudiants, chercheurs, professeurs, experts étaient mobilisés pour encadrer et accompagner les porteurs de projets.



Le principe d'un hackathon ? Un événement collaboratif de 1 ou 2 jours où des équipes de volontaires cherchent des solutions innovantes, simples et pratiques à des problèmes identifiés.

Plus d'infos sur : [Hack Your Sport](#)

Géofab, une expérimentation Grand Genève

Lancé à l'automne 2016 par le canton et l'Université de Genève, l'Institut National Géographique et le Pôle métropolitain du Genevois français, l'accélérateur Géofab vise à aider les entrepreneurs établis de part et d'autre de la frontière à créer de nouveaux services numériques innovants grâce aux données numériques géographiques du Grand Genève.

Le principe : fédérer des acteurs de l'entrepreneuriat et des systèmes géomatiques à l'échelle transfrontalière pour développer les activités économiques et l'emploi à forte valeur ajoutée et accompagner l'innovation numérique dans le Grand Genève.

Les résultats sont positifs. L'accélérateur a pu compter sur l'investissement de 25 membres permanents français et suisses. Ce projet a permis de lancer 4 appels à projets thématiques notamment dans les domaines de l'aménagement, la transition écologique, le transport et la mobilité, ou la qualité de vie. La promotion de ces appels à projet a été faite lors de 20 événements d'ampleur régionale ou nationale (en France ou en suisse), et a généré l'édition de plus de 60 articles de presse, médias, et réseaux sociaux français et suisses.

Géofab a constitué un réseau de 60 experts français et suisses en capacité d'accompagner les lauréats à l'échelle franco-suisse avec 160 journées de soutien délivrées.



34 porteurs de projet ont été accueillis, et 14 projets ont été soutenus. Les 14 projets accompagnés ont permis de générer la création directe de 25 emplois hautement qualifiés sur la France et la Suisse dans le domaine du numérique.

Grand Forma : premier Forum des formations supérieures et signature de la charte d'engagement

Le réseau Grand Forma regroupe 7 pôles d'enseignement du Genevois français et vise à développer une offre d'enseignement supérieur et de recherche répondant aux besoins des entreprises et aux évolutions économiques du territoire.

Celui-ci regroupe 80 formations supérieures dans le Genevois français et s'articule autour de domaines d'excellence porteurs d'emplois : la construction durable, l'hôtellerie-tourisme, l'agroalimentaire, la solidarité internationale, la santé, la transition énergétique, le numérique.

L'Université Savoie Mont-Blanc, l'Institut scientifique européen (ESI), l'Ecole des Beaux-Arts du Genevois (EBAG), le Campus des métiers et des qualifications de l'hôtellerie restauration et du tourisme de montagne, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) d'Annemasse* et l'Ecole Nationale des Industries du Lait et des Viandes (ENILV)* sont engagés dans la démarche Grand Forma.

L'édition 201ç du Forum des formations supérieures a réuni près de 1 400 élèves de première et terminale des lycées du Genevois français. 60 établissements de la région étaient présents pour présenter leurs formations et conseiller les futur(e)s diplômé(e)s.



Avec Grand Forma, le Genevois français se positionne en complément des pôles universitaires de Genève, Lausanne, Lyon, Grenoble, Chambéry ou Annecy. Il vise d'ici 3 ans une augmentation de 10% du nombre d'étudiants dans les formations post-bac déployées sur le territoire.

* L'IFSI et l'ENILV rejoignent officiellement Grand Forma en février 2020.



Animation des 7 domaines d'excellence

Avec une croissance démographique soutenue (+2,1 % / an), un taux de création d'emplois deux fois supérieur à la moyenne nationale et un tissu d'entreprises performantes, le Genevois français compte parmi les territoires les plus dynamiques de France. 7 domaines d'excellence ont été identifiés, correspondant au potentiel de développement économique du territoire et répondant aux défis de l'avenir : industrie du futur, mobilité, habitat durable, alimentation, sport, santé & bien être, solidarité.

Les filières de l'industrie du décolletage et de la mécatronique, les activités sportives ou bien la construction durable sont fortement présentes sur le Genevois français. Différents programmes d'actions pluriannuels ont été co-construits avec les pôles et clusters Mont-Blanc Industries, Outdoor Sports Valley et InnoVales pour accompagner les entreprises à améliorer leurs performances économiques, technologiques, sociétales et écologiques.

On peut citer à titre d'exemple, la mise en place d'un processus de labellisation intitulé Mont-Blanc Excellence qui vise à un audit à 360 degrés des entreprises industrielles du Genevois français dans les filières du décolletage et de la mécanique. Cet audit débouche sur un programme de conseils et formation de l'entreprise afin de booster ses performances managériales, dédiées à l'export ou bien à l'industrie écologique. Les retours de ce programme sont positifs puisqu'ils ont permis en deux années d'accompagnement, une augmentation de 25% du Chiffre d'Affaires et de 10% de l'emploi.

VOTRE ÉQUIPE



**Marin
GAILLARD**

Vice-président
en charge du
développement
économique,
l'emploi et la
formation



**Christian
DUPESSEY**

Membre du
Bureau délégué
à l'université et à
l'enseignement
supérieur



**Lionel
PELUD**

Responsable
Développement
économique



**Charlotte
LE GOUIC**

Chargée de
mission
Aménagement
du territoire et
Développement
économique



Marc GENIX

Chargé des
Politiques
partenariales -
Démarche Grand
Forma

La communication

Depuis sa création en mai 2017, le Pôle métropolitain du Genevois français a accentué sa présence sur le territoire en créant ou reprenant des services destinés aux habitants, dans les domaines de la mobilité, la rénovation énergétique et l'enseignement supérieur. Selon le type de communication, la marque « Genevois français » s'efface au bénéfice de la marque du service déployé.



Nos actions en 2019

Campagnes :

- Nouveau service de bornes de covoiturage dynamiques HéliLéman, mars-avril 2019
- Covoiturage Léman et jeux de mots :
 - Campagnes de communication en juin et septembre-octobre 2018 à destination des frontaliers empruntant les douanes de Soral, Avusy, Perly-Certoux et Chancy
 - Campagnes de communication en juin *A tous les « CO » on gagne*, à destination des habitants pour la promotion de la plateforme covoiturage-leman.org
 - Jeu concours Facebook « trouvez un jeu de mots concernant votre commune ou le covoiturage », septembre-octobre 2019 (250 propositions)
- « [Ma déclaration frontalier en 5 minutes](#) ». Déclaration de résidence principale des travailleurs frontaliers, pour l'ensemble du Genevois français », novembre 2019
- Promotion du service de rénovation énergétique sur le compte Facebook REGENERO, novembre 2019
- Genevois français : marketing territorial pour la promotion du territoire sur le salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI)

Publications :

- [L'actualité du Comité syndical](#)

- Edition du dépliant « Schéma d'accueil des [entreprises](#) »
- [Rapport d'activités 2018](#)
- Parutions dans le magazine l'Extension (5 numéros)

Événementiel :

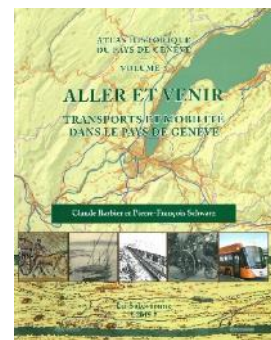
- Organisation de la 1ère édition de [La Nuit est belle !](#) 26 septembre 2019
- Présence au Forum des formations supérieures Grand Forma (1er du nom) et organisation de la signature officielle, 7 février 2019
- Organisation de l'Assemblée générale de la Mission opérationnelle transfrontalière, 20 mars 2019
- Inauguration des bornes de covoiturage dynamique Hé!Léman, 21 mars 2019
- Stand à VITAM pour la promotion du covoiturage, 20-21 septembre 2019
- Présence au Forum des collectivités de la Haute-Savoie, 8-9 novembre 2019 à La Roche-sur-Foron
- Participation au séminaire des CLD de l'Ain / Haute-Savoie, 19 novembre 2019 à Archamps
- Participation à l'événement « Start Up de territoires », 5 décembre 2019 à La Roche-sur-Foron
- Présence au Salon des transfrontaliers du 11 au 12 octobre 2019 à Annemasse
- Présence au Salon de l'Immobilier d'entreprises (SIMI) du 11 au 13 décembre 2019 à Paris

Digital

- Site Internet :
 - 1 200 visites par mois en moyenne
 - 10 065 visiteurs uniques (+14% en un an)
 - 27 actualités
- Compte du Genevois français sur le réseau social LinkedIn : plus de 105 posts en 2019 (+60% par rapport à 2018), 1020 abonnés à la fin de l'année. Un record d'audience le 13 décembre pour l'inauguration du Léman Express : 9877 vues et 177 « j'aime » ou commentaires.

L'Atlas historique « Aller et venir, transports et mobilité dans le Pays de Genève »

Après un premier tome consacré à l'évolution des frontières étatiques France-Suisse (2014), puis un deuxième dédié à celles des communes, cantons et paroisses (2017), Claude Barbier et Pierre-François Schwarz co-auteurs et membres de la Société d'Histoire « La Salévienne », ont souhaité aborder l'évolution des transports et de la mobilité dans le Grand Genève, au sein d'un 3ème volet. Cours d'eau, air ou voies terrestres, les modes de transport n'ont eu de cesse d'évoluer au fil des années, en tentant toujours de



s'affranchir des contraintes géographiques.

Le Pôle métropolitain ainsi que le Canton de Genève sont partenaires de cet ouvrage à retrouver dans plusieurs librairies du Grand Genève ou sur [le site de la Salévienne](#).

Conseil consultatif métropolitain : vers un renouvellement complet

Le Conseil Consultatif Métropolitain (CCM) a été installé en mai 2018 avec 34 membres. L'année 2019 marque la première année de fonctionnement du CCM avec plusieurs temps forts :

- 4 Assemblées Plénières organisées au cours de l'année
- Organisation de la Rencontre des Conseils de développement/consultation (25 juin 2019) à Annemasse Agglo
- Réalisation d'un bilan sur la 1ère année de fonctionnement (enquête envoyée aux membres du CCM en octobre 2019)
- Participation au Séminaire des bonnes pratiques des Conseils de développement organisé par le Grand Annecy (19 novembre 2019)

La perspective d'une refonte, pour une meilleure prise en compte des attentes de la société civile, devrait passer notamment par une mise en réseau des instances citoyennes existantes dans le Genevois français. Celle-ci doit mener vers la co-construction d'une charte de la participation citoyenne dans le Genevois français et l'organisation des rencontres de la participation citoyenne.

VOTRE ÉQUIPE



**Gabriel
DOUBLET**

Vice-président
en charge de la
communication
et de l'identité
du territoire



**Sébastien
JERDELET**

Responsable du
pôle
Communication



**Louise
FLATTET**

Chargée de
communication



**Laure
FABIANI**

Chargée de
communication
transition
écologique



**Charlène
GRILLET**

Chargée de
mission
politiques
participatives et
culturelles